



Lettre N°14

Janvier 2017

aux adhérents

Le programme forêt-bois 2017-2027, la fin de la (vraie) forêt ?

Numéro spécial

Initié par la nouvelle loi dite LAAF 2014 contre laquelle Adret-Morvan et SOS Forêt France avaient déjà bataillé (voir notre Écho des Adrets n° 5 d'avril 2014), le plan national réunit la forêt et la filière dans un même ensemble productif, avec la conséquence qui en découle : sous couvert de forêt de production assumée, on s'oriente vers la forêt standardisée et calibrée à la demande ponctuelle de l'industrie.

1 – Le plan national, le dessous des cartes

Issu de tractations entre professionnels de la filière et services de l'État, imposé par arrêté ministériel sans réelle concertation avec les autres parties prenantes de la forêt (dont les associations environnementales qui représentent pourtant, en plus des grenouilles, également la société civile), ce programme national ouvre la porte à toutes les dérives : spécialisation des espaces forestiers, substitutions massives d'essences, transformation de forêts dites « sans enjeux particuliers » en plantations résineuses industrialisées, course à la sur-mécanisation... (voir notre commentaire détaillé, en ligne sur le site de Adret : <http://urlz.fr/4G0p>).

Ces dérives sont telles que l'Autorité environnementale est exceptionnellement sortie de sa réserve avec un avis très détaillé et critique sur les incidences de ces choix, et relève l'absence d'évaluations crédibles.

Il est vrai que ces évaluations se réduisent à un tableau d'enfumage complexifié, dans lequel on peut retrouver, après de patientes recherches, que par exemple la qualité de

*La devise de nos voisins
franc-comtois :
« Couper n'est pas gérer ».
À méditer...*

l'eau n'est pas un critère prioritaire. On laisse imaginer le reste, et on regrettera qu'une fois de plus se pose un clivage entre produire et respecter, alors qu'il existe des alternatives sylvicoles éprouvées, qui permettent une économie du bois sans détruire la forêt.

La vraie question, en réalité, se pose non pas dans la forêt, mais au niveau des filières de production et

de transformation, qui peinent à sortir d'un modèle qui tourne comme une vis sans fin. À l'origine des orientations de ce plan, le constat que la filière bois est le 2^e poste déficitaire de notre balance commerciale, juste après l'énergie, alors que nous aurions, dans nos forêts sous-exploitées, une ressource inépuisable de croissance, d'emplois et d'énergie verte. Adret l'a déjà démontré : la forêt est loin d'être la réserve sans limites que l'on veut nous faire croire, et le bois énergie n'est ni vraiment vert, ni éternellement renouvelable. Reste que la filière fait valoir que nous manquons de résineux, ce qui inspire ce plan d'enrésinement sans précédent. La vérité, c'est que d'une part, nous exportons le feuillu brut ou après première transformation - et avec lui l'emploi et la plus-value locale (ainsi que les connexes bois énergie), et que d'autre part, pour ce qui est du résineux, la filière de transformation s'est alignée sur les standards nord-européens, et donc sur le résineux de petit diamètre au bois serré. Nous ne pouvons pas produire ces caractéristiques sous nos latitudes, n'ayant pas les mêmes conditions pédo-climatiques, si bien que nous exportons nos résineux pour importer ceux produits dans les pays du nord de l'Europe. Dire que nous n'en produisons pas assez est une manipulation de l'esprit, destinée à imposer à nos forêts un modèle qui ne leur est absolument pas adapté, et qui s'apparente à une ligniculture en violation des biotopes et des sols, avec des conséquences inéluctables, connues et avérées sur la biodiversité, l'eau, le carbone et d'une façon plus générale sur les fonctions de la forêt.

Voilà où veut nous mener la filière intensive, qui s'est construite sur les volumes et les marges à l'export, et qui, n'ayant plus d'autre choix que de s'aligner sur le moins

disant social et environnemental, indexe sa survie sur les gains de compétitivité, et donc sur l'industrialisation des espaces forestiers : véritable puits sans fond, dont nous aurons l'occasion de reparler dans un prochain *Écho des Adrets*.

2 – La déclinaison régionale du plan, et le sacrifice annoncé du Morvan

Les nouvelles grandes régions ont acquis des compétences dans les secteurs liés à l'économie, dont la filière bois fait partie. Ce sont elles, notamment, qui affinent les grandes orientations, et arbitrent une grande part des aides financières. Elles sont actuellement chargées, avec les services de l'État, de décliner régionalement les dispositions du programme national,

*Les politesses de la filière intensive, au sein d'une réunion à la D**** de Bourgogne : « Le douglas est l'arbre le plus écologique, le plus adapté au changement climatique, et le sauveur de l'économie : ce n'est quand même pas une nébuleuse environnementaliste qui va nous empêcher de travailler et de développer le territoire ! » (Ambiance...).*

et de mettre en place les outils qui permettront une meilleure mobilisation du bois : rapprocher la production et la transformation – en d'autres termes, adapter la forêt à la demande de l'industrie, et créer les conditions d'une augmentation de la récolte, avec notamment l'identification des massifs de production, le regroupement des petits propriétaires, la construction de pistes et routes forestières etc.

On sait déjà que les ambitions en terme de mobilisation supplémentaire de bois sont irréalistes,

et qu'une grande partie de ces actions ne seront pas financées, notamment pour ce qui est des aménagements fonciers et du renouvellement de la ressource. Mais en attendant, de graves décisions sont prises, qui spécialisent certains massifs dans la production, glissent de la production au productivisme, et de la forêt à la plantation de rendement. Sous couvert d'adaptation au changement climatique, on ouvre la boîte de pandore de la substitution massive des essences et de l'introduction en milieu naturel de génotypes adaptés.

Rien qui ne nous surprenne dans le Morvan, depuis longtemps déjà nous subissons les impacts délétères de la sylviculture intensive, la transformation irréversible de nos forêts en monocultures industrialisées, et l'introduction d'essences exogènes améliorées. En octobre dernier, à l'occasion d'une réunion sur les résineux de Bourgogne qui a eu lieu à la maison du Parc entre les représentants de la filière, de l'État et de la Région, mais sans les associations environnementales qui ont été malencontreusement « oubliées » (sic), le massif du Morvan, considéré comme « sans enjeu particulier » (re-sic), a été identifié comme zone de production prioritaire pour le résineux : c'est faire sauter les derniers verrous que sont la gestion durable, ou les principes de multifonctionnalité des forêts et d'égalité des territoires. C'est sacrifier le Morvan à un modèle économique intenable, et à bout de souffle. Ce plan régional aurait pourtant pu être l'opportunité de construire une autre économie du bois ; mais il semble qu'une fois de plus les pressions des acteurs dominants et bien installés soient plus fortes que la volonté ou le courage politique...

**Citoyens de la forêt, mobilisez-vous et faites le siège de vos élus !
Cette décision ne doit pas être validée par la commission régionale,
qui se réunira et votera le 21 mars 2017 à Besançon.**

**Le samedi 8 avril 2017
au Carrouège**

TABLE OUVERTE sur les questions de forêt

Réservez dès à présent votre soirée.

On parlera de forêt et de changement climatique, de gestion durable, dynamique, adaptative, irrégulière, diversifiée, des sols, de l'eau... et de l'ambitieux projet des trames de Vieilles Forêts.

Précédé d'une sortie forestière dans l'après-midi, entre plantations et forêts anciennes

(sur réservation, maximum 20 participant(e)s)

La forêt et les circuits-courts : préférer la qualité et l'innovation aux volumes.

Contrairement au Morvan où la sylviculture résineuse productiviste tourne sur les volumes et l'export, la Franche-Comté a su rester en grande partie dans une sylviculture essentiellement patrimoniale (futaie jardinée, produisant du bois de grande qualité), et conserver un tissu de transformation de proximité à haute valeur ajoutée, et flexible, ce qui lui permet de présenter de nombreuses réalisations locales. On peut citer par exemple la toute récente école primaire

inter-communale d'Armancey [25] qui est née d'une synergie entre décideurs, concepteurs et filière bois, tous situés à moins de 30 kms du lieu d'implantation, et qui a été réalisée jusqu'à ses moindres finitions, y compris tables et chaises, avec des grumes (résineux indigènes et hêtres) sélectionnées une à une en forêt, en fonction de leurs capacités techniques identifiées : un modèle à copier, sur lequel Adret a engagé une réflexion au cours de l'année 2016, et qui se poursuivra en 2017.